

un apostolat plus ou moins intrépide, mais partout le même, on partout, à haute voix, prêché et confessé Jésus-Christ.

Au nombre de ceux qui, ayant qu'il ne vint, travaillaient déjà pour aplatiser ses sanctiers, on a vu, même, uniniens d'un zèle dont il se sont étonnés plus tard et que leur défend de déplorer aujourd'hui la plupart de ces esprits frivoles qui ne recherchent que l'encens de l'homme et qui défilent dans son enivrance. Est-il besoin de nommer ces ennemis actuels de l'Eglise qui, lui consacrant les prémisses de leur talent, ont judicé poussé dans ses bras plus d'âmes que ce talent affabli et déshonoré n'en peut aujourd'hui retenir dans l'erreur ?

Il ne s'est rien fait de bon, de noble, de vraiment grand depuis un demi-siècle qui n'a été tendu à Dieu par quelque voie ; il n'a été rien accompli d'important dans la partie qui n'ait frayé la route à celui qui vient au nom du Seigneur. Ainsi bienfaissant, dont la clarté pénètre jusqu'au fond des ténèbres, par les fissures qu'ont ouvertes et élargies de toutes parts tant de commotions politiques !

Les veux et l'autente de l'Europe, avant 1789, se résument dans le nom et dans les pensées ou pluviot dans les passions de Voltaire, un athée ! La Révolution a brisé comme les autres, et plus que les autres, cette cloche dont le timbre aigu troubler l'esprit humain. Elle l'a dispersée en projectiles mortels ; il n'est pas de main assez puissante pour les réunir, assez habile pour les refondre. Le nom retentissant, la pensée qui tient aujourd'hui l'Europe attentive, c'est le nom, c'est la pensée de Pie IX, un évêque, un évêque de Rome ! Des régions de l'hérésie et même de l'athéisme, l'évêque de Rome voit sans surprise arriver au pied de son trône un parfum de louange, doublément étonné de se diriger vers lui et de ne point troubler sa raison.

Et cet évêque n'est si puissant que parce qu'avant tout il est évêque, évêque de Rome et du monde ! Il n'est si habile, si glorieux et si aimé que pour avoir connu ses devoirs d'évêque et pour les avoir accomplis.

Il a pardonné ; c'est le devoir d'un évêque ; il est patient et indulgent ; c'est le devoir d'un évêque ; il cherche le bien de son peuple avec cette sollicitude paternelle qui ne se rebute de l'ignorance des enfants et qui ne se décourage pas de leur injustice ; c'est le devoir d'un évêque ; il avérifie, il presse, il reprend, il corrige, il maintient sa liberté d'être juste, simple, bon, d'honorer et de respecter les hommes en les gouvernant, malgré toutes les réclamations de ceux qu'effraie un tel exemple ; c'est le devoir d'un évêque. Il sera grand et il dominera le monde, parce que rien ne domptera sa volonté de faire aimer en lui la sainte volonté qui l'éclaire, le Dieu bon qui l'inspire et qui l'a envoyé. On peut douter que le siècle s'achève sans ajouter quelques débris à ces restes d'insignes royaux qui traînent ça et là sur la terre, brisés pour n'avoir pas voulu se renouveler et devenus fragiles à force de s'endurcir dans l'orgueil ; mais cette époque redoutable aux sceptres qui sont des haches et des glaives, verra s'affermir et s'orienter d'une splendeur nouvelle le sceptre qui n'est que la houlette du pasteur.

S'il y a combat, — et le combat semble inévitable ; — si Dieu fait au prince des ténèbres la part que nos crimes lui ont trop méritée ; si le jour des Ramenous et l'allégresse reconnaissante des malades guéris ne sont, encore une fois, que le pré-sage de l'ingratitudine et l'avant-scène du Calvaire ; si le nouveau Grégoire rencontre un autre Henri, ne tremblons pas et ne disons pas c'en est fait. Les hommes comme Pie IX ne viennent point pour présider à l'esclavage et à la ruine, mais à la délivrance et à la reconstruction. Les obstacles les plus insurmontables en apparence ne s'élèvent devant eux que comme des jalons destinés à leur montrer le chemin ; l'infranchissable mer est le sentier qu'ils doivent prendre ; le désert est l'épreuve où se fortifie leur courage, il aura sa moisson de marne qui tombera du ciel et ses sources d'eaux vives qui s'épancheront du rocher ; après l'Egypte viendra l'Amalécite, pour être, comme lui, vaincu par miracle ; et la montagne, qu'elle soit l'Horob ou le Calvaire, verra l'envoyé de Dieu lever vers Dieu ses mains fatiguées et meurtries, mais triomphantes, d'où la bénédiction descendra plus abondante et plus douce que la pluie nécessaire aux blés. Voilà ce que tout chrétien peut attendre et même, je l'oserais dire, peut annoncer, car il est des signes auxquels l'œil d'un chrétien ne saurait se méprendre. A leur aspect, le dernier d'entre nous se sent prophète par la seule grâce du baptême et de la foi, et l'espérance qui s'élève divinement et son cœur raconte par ses lèvres les choses de l'avenir.

Mais cette voix que nous entendons tous ; cette voix mystérieuse qui, laissant l'individu dans l'incertitude de sa destinée propre, lui dit que l'armée sera sa route en avertisissant chaque soldat de se préparer à mourir en chemin ; cette voix si consolante et si forte au milieu des imprécations et des rugissements du monde, qui donc, il y a peu d'années, peu de mois encore, malgré tant de belles espérances, se fut flatté qu'elle retentirait si tôt ? Il fallut un homme, et l'homme ne paraissait pas.

Il existait cependant. Sans avoir la conscience de sa haute destinée, dans l'ombre, dans le silence, par la seule méditation de ses devoirs de chrétien et de prêtre, il se formait lentement à diriger ce troupeau immense qui s'appelle l'humanité, ou plutôt Dieu le formait lui-même. Dieu qui l'avait fait naître, à miracle ! en 1792, jetant ce faible bercceau sur les flots irrités qui submergeaient l'Eglise, donnait mission à la tempête d'être après lui le premier et le principal instituteur de celui qui voudrait un jour, au nom de l'Aigle, pacifier doucement tant d'orages et réparer tant de désastres ! L'enfant grandit parmi les bruits de guerre ; jeune homme, il voit le sacerdoce, déjà décième par les boursouflures, subir encore l'oppression d'un conquérant, et néanmoins il songe à suivre la carrière des armes, mais un miracle intervient, et la main de Marie le donne à l'Eglise. Prêtre, il se dévoue aux pauvres, commençant ainsi son rôle de serviteur des serviteurs de Dieu. Plus tard une mission l'envoie dans les républiques du Nouveau-Monde. Étudier à la fois et les besoins de l'Eglise en ces contrées lointaines et les révoltes, qui sont les mêmes partout. Évêque, enfin, et cardinal, il a successivement la sollicitude de son diocèse, cet abrégé de la grande famille humaine dont il va devenir le pasteur, et une partie de la sollicitude de l'Eglise universelle, puisque, comme électeur des Souverains-Pontifes, sa conscience l'avertit d'éduquer les nécessités auxquelles son choix devra pourvoir. En même temps que dans un retraité d'Inola, pleine de pensées mais pleine aussi de calme, et de paix, toutes les idées s'agissent sur la terre, dépuillées du bruit qui les accompagne ailleurs, viennent une à une se faire juger au tribunal de son cœur et de sa raison, le monde se prépare à le recevoir et à le comprendre. L'Irlande catholique est le peuple initiateur. Conduite par O'Connell, elle fait la grande épreuve de l'accord de la religion et de la liberté, et la France apprend bientôt par une expérience dure et qui n'est pas terminée, que ces deux choses, si longtemps signées comme hostiles et inconciliables, sont au contraire indispensables l'une et l'autre, ne peuvent s'établir, se fortifier et durer que l'une par l'autre.

Ce n'est pas tout ; un mouvement parallèle, dont l'impulsion remonte au puissant génie de Joseph de Maistre, s'étend, se développe, acquiert des propositions colossales et capa-

bles de renverser tous les obstacles : les idées gallicanes et arrières venant de jansénisme, sont vaincues dans le sein du clergé, où était leur force, et n'existent plus que comme une présentation impuissante du pouvoir temporel.

Voilà dans quelles conditions Pie IX est apparu reconnaissant le premier jour par l'instinct du monde, plein de sagesse, de force et de bonté, environné des respects de la terre, sûr de l'obéissance et de l'amour des fidèles inclinés sous sa main et prêts à le suivre comme il suit lui-même l'esprit de Dieu qui repose en lui : *Nous facit via sua Moysi, filii Israel voluntas suar.*

Ainsi, Dieu travailait pendant que nous nous lamentions et que nous étions tentés de lui demander quand donc enfin s'éveillerait sa Providence, croyant déjà passée l'heure opportune qui n'avait pas encore sonné !

Ces réflexions se sont présentées à notre esprit pendant que nous lisons la notice biographique sur notre Saint-Père le Pape Pie IX, publiée ces jours-ci par M. H. Bretonneau. L'auteur n'est pas responsable des idées que nous venons d'exprimer ; il s'est borné à recueillir et à conter par ordre de date les principaux faits de la vie de Pie IX et les principaux actes de son pontificat. Son travail n'a pas d'autre mérite, et l'on pourrait y relever un assez grand nombre d'inexactitudes, d'appréciations erronées, de vulgarités indignes de trouver place dans un tel récit.

Il paraîtra beaucoup de ces sortes d'ouvrages ; ils en feront désirer un meilleur, que tout le monde n'est pas capable d'écrire. On les lira néanmoins, et on les lira même avec plaisir, parce qu'il suffit de parler de Pie IX pour intéresser le public. Ses œuvres et son caractère triomphant de l'insuffisance des historiens.

A NOS ABONNÉS.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le dernier semestre sont priés de le faire au plus tôt.

Ceux de nos abonnés qui doivent plusieurs semestres sont aussi priés de nous faire tenir le plus promptement possible le montant qui nous est dû.

Il faut bien se rappeler que sans argent un journal ne peut pas se soutenir. C'est la grande régularité dans les payements qui seule peut rendre un établissement florissant. Nous osons donc espérer que nos abonnés ne nous négligeront pas et qu'ils nous enverront aussitôt le montant qu'ils nous doivent.

Nous venons d'encourir de grands frais pour l'agrandissement et l'embellissement des Mélanges. C'est une raison de plus pour nous adresser sans délai les différentes sommes qui sont dues pour abonnement à notre journal, etc. etc.

Enfin, que nos lecteurs se rappellent bien que ce n'est pas tant par des paroles que par des actes que l'on prouve son désir d'être le patron et l'ami véritable d'un établissement.

A V I S

AUX RETARDATEURS.

Il paraît que nos abonnés ne lisent guère l'article qui leur est adressé dans chaque numéro, car nous ne recevons que peu de remises. Nous appelons donc de nouveau leur attention à ce sujet, et leur répétons qu'il nous est indispensable d'être payé au plus tôt.



MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 5 OCTOBRE 1847.

L'AVENIR DU CANADA.

Il est fortement question, depuis quelques temps, de l'Avenir du Canada. Les journaux traitent ce sujet, les uns sous le titre de l'Avenir du Pays, d'autres sous celui de la Position, de la Situation, d'autres enfin sous celui de Tendances du Canada. Et tout cela est produit par la fameuse dépêche du Ministre des Colonies dont nous avons parlé précédemment.

Le *Courrier des Etats-Unis* a plusieurs fois abordé cette question, et la plus d'une fois traitée avec le talent qu'on lui connaît. Selon lui, le Canada se joindra tôt ou tard aux Etats-Unis. "L'Avenir, dit-il, l'intérêt, et la tendance naturelle de la population Canadienne sont dans une fusion complète avec l'Union Américaine. Tout ce qui retardera ce grand rapprochement ne sera que temporaire et illusoire, et le jour où l'heure de son accomplissement sera marquée par le destin, ce sera peut-être de la race Anglo-Canadienne que viendra l'initiative." Il ajoute que "l'histoire de l'Indépendance Américaine nous l'enseigne."

Le *Canadian* de Québec a longuement entretenu ses lecteurs du sujet de l'Union de toutes les Provinces Anglaises de l'Amérique du Nord. Donnant les raisons en faveur de cette Union, et mettant en regard celles qui

parlent contre cette fédération, il a pesé les unes et les autres, et a fini par conclure que, tout bien considéré, le Canada devrait accepter cette Union avec des conditions favorables comme de raison, parce que ce serait notre meilleur parti.

La *Revue Canadienne* partage les opinions du *Canadian* à ce sujet, et "les croit d'autant mieux fondées et raisonnables que le grand besoin de chacune des Provinces est d'avoir franchement sous le régime représentatif et constitutionnel la conduite de ses affaires intérieures." "Une Union fédérale, continue la *Revue*, avec des législatures séparées par chaque Province (en rétablissant le Bas-Canada, bien entendu) est à notre avis un changement désirable, dans les malheureuses circonstances où nous nous trouvons."

La *Gazette de Montréal* au contraire ne croit pas que cette Union soit désirable ; bien plus, elle ne la croit pas réalisable ; car se demande-t-elle, par quel lien peut-on attacher ensemble, dans une communauté quelconque de sentiments ou d'intérêts, la Péniusule de la Nouvelle Ecosse et celle du District de Lourdes dont la position géographique et le caractère ne diffèrent guère moins entre eux que ceux de l'Italie et du Danemark. "Nos tendances naturelles, ajoute la *Gazette*, c'est-à-dire celles des habitants d'origine Britannique et de leurs amis dans cette Colonie, sont toutes EN FAVEUR DES ETATS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE !"

Quant à la *Minerve*, elle nous dit que le *Courrier des Etats-Unis* et le *Canadian* disent telle et telle chose (tout ce que nous venons de rapporter plus haut), et ajoute : "Quant à nous, nous n'avons jamais cru qu'il failt réellement question en Angleterre de réunir toutes les possessions Britanniques de l'Amérique du Nord, en un seul gouvernement, à moins que la Métropole nit sévèreusement songé à perdre le Canada ainsi que ses autres colonies, ou à s'en débarrasser paisiblement en adoptant des mesures qui provoqueraient une séparation."

Le *Journal de Québec* vient aussi l'Union de toutes les Provinces. "Pour notre part, dit-il, nous l'avons déjà dit, nous sommes en faveur d'une Union Fédérale, dans laquelle chaque Province aurait sa législature locale, exemple de toute influence étrangère." Plus loin, le *Journal* continue ainsi : "Nous ne sommes... plus dans les conditions que nous avaient imposées les troubles de 1837 et 1838, et le Canada-Uni, soyons en sûr, aurait tout au moins autant de poids dans la balance des décisions de la Grande-Bretagne que le Haut-Canada à cette époque. Or, le Haut-Canada ne peut pas vouloir que l'équilibre politique et commercial périliste vers les Provinces inférieures. Il est trop bon spéculateur pour cela."

Comme on peut le voir, la plupart des feuilles canadiennes sont en faveur d'une union fédérale ; mais aussi remarquons que toutes ne veulent de cette union qu'à certaines conditions.

Pour notre part, considérons notre état actuel, nous croyons sincèrement qu'une union fédérale par laquelle l'on voudrait rendre justice à tous les partis, est ce que nous pouvons désirer de mieux. Notre position actuelle, en effet n'est le Bas-Canada à la merci de la Province Supérieure ; le Bas-Canada n'a que le même nombre de représentants que le Haut-Canada, bien que la population du premier soit beaucoup plus considérable que celle du second ; en sorte que l'on ne regarde pas au nombre d'habitants, mais à la grandeur du territoire ; et que la représentation n'est basée que sur une division territoriale. De tout cela qu'arrive-t-il ? C'est que ce n'est pas la majorité qui se fait entendre au sein de nos chambres législatives, mais que c'est la minorité, cette même minorité qui a imposé l'union au Bas-Canada. Si l'on ne consultait pas les intérêts des partis, mais si au contraire on ne se guidait que sur la stricte justice ; si le peuple de la Province inférieure envoyait au Parlement un nombre de députés proportionné au chiffre de sa population ; si enfin dans les luttes électorales on ne faisait pas agir la force brute au lieu du droit des gens ; le Bas-Canada ne voudrait pas encore changer son état, il se croirait enfin heureux, et rejeterait bien loin de lui la proposition de s'unir aux Provinces d'en bas. Si même il avait l'espérance d'obtenir bientôt cette représentation que lui a ôtée l'union des Canadas, il refuserait encore le système de fédération dont on parle si fortement à l'heure qu'il est. Mais actuellement le Bas-Canada ne peut plus se faire illusion ; on ne voudra pas lui rendre ce droit que demande la stricte justice ; on le laissera tel qu'il est à la merci et au caprice de sa sœur-Province, sans se souvenir jamais des temps de l'Indépendance, durant lesquels le Bas-Canada a réussi de se séparer de sa nouvelle Mère-Patrie, et les Canadiens ont montré jusqu'où va leur loyauté ; on ne se souviendra pas non plus de 1832, que les Canadiens ont illustré de leurs faits d'armes pour conserver à l'Angleterre la possession de cette province. Quel moyen reste donc au Bas-Canada pour sortir de son état actuel ? n'ayant plus l'espérance de voir sa situation s'améliorer sous le régime actuel, nécessairement il faut qu'il trouve quelque moyen d'en sortir. Et ce moyen, c'est selon les uns de se joindre aux Etats-Unis, et selon d'autres de s'unir aux provinces inférieures. Nous ne parlons pas ici de la suggestion du correspondant du *Courrier de Montréal* ; c'est sans doute un pur badinage qu'il a voulu faire et voilà tout. Car dire à l'Angleterre de rendre le Canada à la France, c'est conseiller une chose qui ne sera jamais ; c'est donner un conseil qui sera moins suivi que celui qui aurait pour but de faire céder par les Etats-Unis la Nouvelle-Angleterre à la Grande-Bretagne. Ainsi, deux seuls moyens nous sont offerts : 1^o. nous annexer aux Etats-

Unis ; 2^o. nous unir aux autres provinces anglaises de l'Amérique Septentrionale.

Dans une annexion avec les Etats-Unis, le Bas-Canada a deux cliques à considérer ; quel serait dans cette nouvelle position son état politique, et quel serait son état religieux. Son état politique, nous le crions fort, serait encore moins bon qu'à l'heure qu'il est. Placé tout-à-fait dans le Nord de l'Union Américaine, le Bas-Canada dont la grande majorité de la population est d'origine française, ne pourrait trouver des peuples qui puissent avoir des intérêts semblables aux siens, que dans le Sud de l'Union, dans la Louisiane. Or, à la Louisiane, si nous pouvons en croire l'histoire et les faits de tous les jours, la population française n'a plus l'usage de ses lois, elle n'a plus l'usage de sa langue dans les tribunaux et ailleurs ; sa langue en un mot est proscrire. Sous le rapport religieux, bien qu'il y ait des catholiques et beaucoup de Catholiques qui soient fervents, il est notable que les mauvais principes de notre ancienne Mère-Patrie y ont été transplantés avec l'immigration française qui, tout en se joignant à la population louisianaise (française), n'en est pas moins pour ainsi dire noyée dans les flots de l'immigration Américaine. Quel serait donc notre position ? est-ce que nous croyons que l'on nous traiterait mieux que la Louisiane ? est-ce que nous croyons que l'on ferait une exception pour le Bas-Canada ? Non, le peuple du Bas-Canada le sait bien ; en se joignant aux Etats-Unis, il comprend que, ses lois, il faut qu'il les sacrifie ; que sa langue, il faut qu'il l'abandonne. Or, il doit penser aux longues années qu'il a employées à lutter pour se les conserver, et aux combats qu'il soutient encore tous les jours à ce sujet. Quant à son influence dans l'Union, elle serait presque nulle ; il ne faut pas en effet se faire des châteaux en Espagne. Le Bas-Canada aurait beau être soutenu de la Louisiane ; il aurait beau se trouver à une extrémité de l'Union, et la Louisiane à l'autre ; il ne pourra pas, quoiqu'en disent certains peureux, parvenir à se faire entendre. Sa séparation même de la Louisiane est une forte raison qui diminuerait beaucoup son influence. D'ailleurs, cette masse énorme d'hommes de langue, d'idées, de principes, et d'origine différentes de ceux des Canadiens, russe qui s'augmente toujours d'une manière étonnante ; voilà de quoi annuler l'influence du Bas-Canada ; voilà de quoi étouffer sa voix, si même elle venait à se faire entendre. Sous le rapport religieux, ce serait peut-être différent ; le Bas-Canada presque tout Catholique compterait pour beaucoup dans la balance en matière religieuses ; mais encore tout le bien qui résultera de là serait bien peu de choses, à peuprés rien pour le peuple du Bas-Canada ; ce ne serait pas une raison de ne pas s'annexer, mais ce n'en est pas une de s'unir. Ainsi, il y a déjà de fortes raisons pour ne pas nous joindre à la République voisine ; ce sont des raisons majeures, que rien ne saurait compenser. Outre cela, il est fort douteux que d'une manière ou d'une autre l'Angleterre voulût céder le Canada aux Etats-Unis ; et il ne saurait être question pour le Bas-Canada d'obtenir autrement ce changement qu'en fassent les avantages. Ensuite, quand bien même toutes ces raisons n'existeraient pas ; quand bien même l'Angleterre voudrait abandonner le Canada pour le joindre à la République Américaine, ce ne serait pas encore une chose à faire. Car le peuple du Bas-Canada, le peuple Canadien-Français ne voudrait pas entendre parler de pareille chose. Il se demanderait pourquoi tant de fois, à tant de reprises, et à des époques éloignées des unes des autres il a pris les armes ? n'était-ce pas toujours pour repousser le Jong Américain. Et toutes ses fatigues, et tous ses sacrifices, et toutes ses batailles, et tout ce sang répandu, à quoi tout cela aurait-il servi ? aurait-il donc été un jeu ? Oh ! non ; il faut l'avouer, ceux qui rêvent un pareil avenir pour le Canada, ne constituent ni ses intérêts, ni ses désirs ; ils ne font que consulter la Prospérité des Etats-Unis, et voilà tout. Ainsi, encore une fois, une semblable annexion est impossible. Mais en est-il de même de l'Union des Provinces Anglaises ? c'est ce que nous verrons dans un prochain numéro.

MORT DE MGR. POWER.

Le Télégraphe électrique nous annonce vendredi la mort de l'